

SAINT-YRIEIX INFOS

BULLETIN MUNICIPAL DES ARÉDIENS

N° 106
JUIN 2021

www.saintyrieixsurcharente.fr



DOSSIERS

- **Budget 2021** (p. 2/3)
- **Programmation estivale et culturelle** (p. 8/9)



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Vendredi 10 septembre de 17h à 22h

à l'Esplanade, dans les jardins de la mairie,
allée Léo Lagrange et dans les gymnases

Stands d'information et d'inscriptions
Animations sportives, artistiques et de loisirs
Tournois sportifs
Mise à l'honneur des bénévoles
Pique-nique tiré du panier
Surprise musicale

RENSEIGNEMENTS
MAIRIE DE SAINT-YRIEIX : 05 45 38 69 50

SOMMAIRE

N° 106 - JUIN 2021

DOSSIERS

- Budget 2021 2/3
- Programmation
estivale et culturelle 8/9

ACTUALITÉS

- Vie Éducative territoriale 4/5
- Transport à la demande 10
- Jardins familiaux 10

SERVICE PUBLIC

- Multi-accueil
« Les premiers pas » 6
- Accueil de loisirs
Centramalice 7

BIEN VIVRE MA COMMUNE

- Les circuits de randonnée
du Grand Angoulême 10
- Feux de plein air 10
- Bruits de voisinage 11
- La gestion différenciée
de nos espaces naturels 11

TRAVAUX

- Budget centre technique
municipal 2021 14
- Travaux réalisés
sur la commune 15

VIE MUNICIPALE / 16

AGENDA / 17

VERSION AUDIO

Saint-Yrieix Infos est disponible en version audio à l'attention des non-voyants et mal-voyants à la mairie et à la médiathèque.

Edition :

Mairie de Saint-Yrieix sur Charente
Avenue de l'Union - 16710 Saint-Yrieix
Tél. 05 45 38 69 50
Mail : contact@saintyrieix-16.fr

Directeur de la publication :

Jean-Jacques Fournié

Rédaction : Commission Communication

Conception graphique et réalisation :
Christophe ANDRÉ | www.zepportfolio.fr

Crédit photos :

Jean-Louis Le Bras, Services techniques,
Service communication, Multi-accueil

Impression : Imprimerie Couvidat

Tirage : 3600 exemplaires

Dépôt Légal : à parution

Date de parution : Juin 2021



Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales sur Satimat Green, papier couché sans bois avec 60 % de fibres recyclées et 40 % de fibres vierges FSC (issues de forêts gérées) respectant toutes les normes environnementales en vigueur, produit dans des usines certifiées ISO 14001 (Environnement).



Mesdames, Messieurs,

Le 23 mars dernier, nous avons voté le 1^{er} budget préparé par notre équipe municipale issue du scrutin de mars 2020. Le budget d'une commune est l'acte fondateur de l'action municipale pour l'année à venir. C'est le fruit d'un important travail préalable, en amont, lors des commissions thématiques dont la synthèse s'effectue en commission des finances. À cet instant, je me dois de souligner l'implication totale de l'ensemble des services (sous la houlette de notre Directrice Générale des Services) pour nous permettre de mettre en œuvre, à nous élus, notre projet,

en tenant compte des impératifs financiers de notre collectivité. Je les en remercie très chaleureusement.

Un an après notre installation, le 26 mai 2020, je me dois également de remercier l'ensemble des agents de la ville de Saint-Yrieix pour leur professionnalisme et leur faculté d'adaptation face aux contraintes imposées par la crise sanitaire que nous connaissons. À ce jour, la continuité du service public a été assurée et la qualité n'a jamais été dégradée.

À la lecture de ce bulletin municipal, vous aurez l'occasion de prendre connaissance des premières réalisations de notre action et ce, malgré des contraintes liées à la COVID 19. À chaque instant, nous sommes à l'écoute de vos attentes et soucieux de vous apporter des réponses pratiques face à la situation actuelle.

Dans quelques semaines, nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin. Ces échéances démocratiques constituent, pour chacun d'entre nous, un moment privilégié pour affirmer nos choix, nos ambitions pour notre département, pilier des politiques de solidarité, et pour notre région « Nouvelle Aquitaine », fer de lance de notre développement économique.

Ces élections, dans les différents bureaux de Saint-Yrieix, se dérouleront dans des conditions sanitaires optimales pour vous toutes et tous ainsi que pour les personnes qui œuvreront à la tenue des bureaux de vote. Je m'y engage auprès de vous.

Avec mes salutations distinguées, bien à vous.

Jean-Jacques Fournié
Maire de Saint-Yrieix.

BUDGET 2021

Un budget maîtrisé et une innovation fiscale à penser

Les finances de notre commune se caractérisent par un faible taux d'endettement et une trajectoire financière sérieuse, fruit de la gestion antérieure et de la volonté de maintenir ce cap dès 2021.

Toutefois, par rapport à une population de près de 7 500 habitants, nos recettes sont limitées car nous ne disposons pas sur notre territoire, d'infrastructures industrielles ou commerciales de nature à influencer significativement sur nos ressources.

C'est pourquoi, nous devons, dès cette année, entamer une large réflexion sur la possibilité d'envisager de nouvelles recettes pour nos finances. La fiscalité liée à la transition écologique est une piste, entre autre, que nous nous devons d'approfondir. Par ailleurs, nos investissements

futurs devront prendre en compte les frais de fonctionnement inhérents à leur déploiement, et les retombées fiscales qui pourraient être induites.

Endettement de la commune depuis 2012



Réforme de la fiscalité directe locale

Cette année, de nouveaux éléments relatifs à la réforme de la fiscalité directe locale sont à prendre en compte dans la construction budgétaire :

- La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales
- L'État prévoit de compenser le manque à gagner des collectivités par le reversement aux communes de la part départementale sur le foncier bâti et une compensation de l'État pour atteindre en théorie le produit fiscal attendu de taxe d'habitation.

C'est donc pour cette raison que cette année, les communes doivent voter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en ajoutant le taux départemental (22,89%) au taux communal.

Le Conseil Municipal ayant décidé de ne pas augmenter le taux communal pour l'année 2021, les taux de fiscalité directe locale sont les suivants :

2020 (Rappel)	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,60%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,80%

2021	
Taxe foncière sur les propriétés bâties (taux communal : 30,60% + taux départemental : 22,89%)	53,49%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,80%



BUDGET 2021

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Inscriptions nouvelles 2021

1 791 750 €



Remboursement capital emprunt

178 000 €

Infrastructures

(maison médicale, aménagement rue de Royan...)

550 000 €

Entretien et rénovation de bâtiments

180 000 €

Travaux de voirie

150 000 €

Développement durable

22 000 €

Plan Accessibilité

7 000 €

Acquisitions diverses

628 750 €

Acquisitions matériels pour travaux en régie

50 000 €

Défense incendie

5 000 €

Pass accession

8 000 €

Changement des lanternes hors services

13 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

8 001 650 €



Produits d'exploitation

(recettes des cantines scolaires et foyers)

474 500 €

Subventions recouvrement

(principalement aides de la CAF)

306 800 €

Dotations d'état

1 127 000 €

Fiscalité directe et indirecte

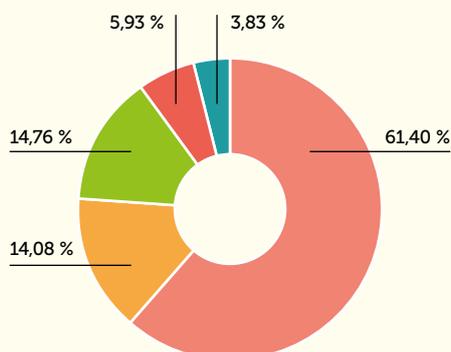
(impôts directs, taxes sur l'électricité, emplacements publicitaires)

4 912 600 €

Divers

(excédent antérieur : 1 035 750 €, opérations d'ordre : 145 000 €)

1 180 750 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

8 001 650 €



Masse salariale

4 356 500 €

Transferts

(participations apportées par la commune aux différents syndicats et subventions aux associations et aux écoles)

658 895 €

Frais de fonctionnement

(fonctionnement des services, prestations extérieures, frais de transport...)

1 713 705 €

Divers

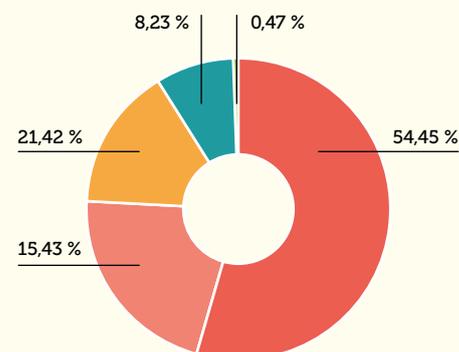
(autofinancement : 978 329 €, opérations d'ordre : 206 421 €, dépenses imprévues : 50 000 €)

1 234 750 €

Frais financiers

(intérêts des emprunts)

37 800 €



Conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales, les documents budgétaires sont consultables sur le site internet de la ville : www.saintyrieixsurcharente.fr

Des nouveautés pour les élèves de nos écoles

Depuis un an, la scolarité des élèves est largement perturbée par la crise sanitaire, l'enchaînement des protocoles, les confinements... C'est un important travail d'adaptation auquel ont dû faire face les enfants, les enseignants, les agents et les élus. Malgré cela, la municipalité a tenu à développer de nouvelles actions en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative. **Retour sur une année pas tout à fait comme les autres...**



Une année perturbée mais des services maintenus

Comme le dernier trimestre de l'année dernière cette année aura vu passer son lot de restrictions, de confinements... Si ce contexte a été perturbant pour tout le monde, nous pouvons constater que **les enfants ont dans**

l'ensemble fait preuve d'une grande adaptabilité. Respecter des groupes classes dans la cour de récréation, se laver très régulièrement les mains, porter le masque toute la journée dès le CP, ils auront intégré ces contraintes plus simplement que nous pouvions l'imaginer.

Durant cette année scolaire, seul le ramassage scolaire aura été interrompu

quelques jours. **Les services d'accueil périscolaire (matin et soir) et la restauration scolaire ont été maintenus** soit pour tous, soit pour les enfants des familles désignées « prioritaires » par le gouvernement. C'était indispensable pour soutenir les familles et pour maintenir une continuité pédagogique. **Le centre de loisirs a accueilli toute l'année**, (au gré des critères d'accueil), les enfants les mercredis après-midi et les vacances. Certaines périodes à petits effectifs ont permis à nos équipes d'animateurs d'expérimenter, de faire preuve de souplesse dans les interactions avec les enfants pour le plus grand bonheur de chacun !

Savoir réagir pour se sauver soi ou sauver les autres

Dès le début de la nouvelle mandature, la municipalité s'est saisie d'un nouveau thème, **la santé et la prévention**. Dans ce cadre, Loïc Buléon, Conseiller Délégué, a mis en place des formations aux gestes qui sauvent accessibles gratuitement aux arédiens. Le choix a été fait de porter ce dispositif au sein de nos écoles. Ainsi, ce sont les élèves de grande section, CE1 et CM1 qui chaque année bénéficieront de **séances de prévention et d'initiation aux gestes qui sauvent**. Là encore, des intervenants professionnels (des membres de l'UNASS – Union Nationale des Associations de Secouristes Sauveteurs –) animeront ces séances au moyens de supports adaptés aux élèves. **Savoir appeler et transmettre des informations aux secours, sécuriser un lieu d'accident, éviter de s'exposer à un danger, simuler des scènes d'accident...** voilà quelques uns des sujets qui sont abordés lors de ces séances.



Développer la tolérance et l'empathie

Dès le début de l'année, et malgré les incertitudes quant au déroulement de celle-ci, Thibaut Simonin, 1^{er} adjoint délégué notamment aux affaires scolaires a souhaité impulser avec la commission Vie Educative Territoriale (VET) deux projets en y impliquant l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune. Le premier, conduit en lien avec Anita Villard, adjointe déléguée à la perte d'autonomie, concernait **la mise en place de plusieurs cycles de sensibilisation au handicap et aux différences**. Depuis début mai, les élèves de moyenne section, de CP, CE2 et CM2 ont pu bénéficier de 3 à 4 séances, animées par des professionnels du pôle ressource handicap de la Charente. Avec **des formats et des outils adaptés à chaque niveau** (projections, livres, jeux, quizz) les enfants ont pu être confrontés à ces notions parfois difficiles, en parler avec leurs propres mots, exprimer leurs ressentis par rapport à des situations vécues ou au contraire par rapport à l'image qu'ils en ont.



Ces projets perdureront sur l'ensemble de la mandature. À la fin de sa scolarité, chaque enfant aura ainsi pu appréhender de manière concrète ces problématiques et sera mieux préparé à son rôle de citoyen en devenir. C'est cette ambition qui mobilise l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants ont très vite soutenu et accompagné les projets proposés, les associations de parents d'élèves ont été force de proposition et participent notamment à l'acquisition d'un guide sur les gestes de premiers secours et à l'organisation de temps conviviaux, les agents toujours motivés pour concrétiser ces nouveaux projets et les élus très impliqués dans le travail préalable. Gageons que cette dynamique collective permettra à d'autres projets de voir le jour dans les mois et années à venir.



Trois questions à ... Thibaut Simonin

1^{er} adjoint en charge de l'enfance, de la petite enfance, des affaires scolaires et de la parentalité

À quelques semaines des vacances d'été, que retenir de cette année scolaire ?

Beaucoup de choses ! Sans doute que ce que je retiens d'abord c'est **la résilience et la capacité d'adaptation de chacun** : enfants, familles, enseignants, agents, élus ont à chaque fois répondu présents dans un contexte inédit, changeant, instable... Cela a été vrai dès le printemps dernier, que ce soit sur l'enseignement à distance puis sur l'accueil limité aux enfants de familles dites prioritaires en passant par le port du masque pour les enfants dès le CP. Si nous nous serions bien passés de cette situation, **chacun a finalement contribué à la surmonter dans l'intérêt des enfants et des familles. À tous, bravo et merci !**

Où en sont vos projets pour les écoles ?

Nous avons réussi grâce à l'implication de l'ensemble de la communauté éducative à **lancer d'importants projets qui vont bénéficier à tous les enfants sur toute la durée de leur scolarité** (Cf ci contre). Apprendre la tolérance dès le plus jeune âge, leur permettre de savoir réagir face à un accident... ce sont à la fois des choses utiles, concrètes et **une façon de les impliquer davantage au monde qui les entoure, de leur permettre de toucher aux notions de solidarité, d'entraide, d'empathie, de citoyenneté !**

Au delà de ces projets qui ont pu se concrétiser, j'ai souhaité lancer en interne un grand travail sur la mise en oeuvre de la loi Egalim. Cette loi qui s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2022 vise à **garantir 50% de produits labellisés (IGP, Label, ...) dont 20% de produits bio** dans les composants des repas servis en restauration collective. Nous ferons mieux : non seulement nous serons **au delà de ces proportions**, mais en plus, nous intégrons **une notion de proximité afin de réduire notre empreinte carbone et de soutenir la production locale**. Et nous ferons plus vite ! Cela sera concrètement **dans les assiettes des enfants dès la rentrée de septembre !**

Un dernier mot ?

Je vais faire simple : **bonnes vacances** à toutes et tous ! Qu'elles soient l'occasion d'une **convivialité et d'une sérénité retrouvées !**

Multi-accueil « Les premiers pas »

L'équipe de professionnels de la petite-enfance du multi-accueil « **Les premiers pas** » accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, au 34 bis rue des Écoles, tout au long de l'année.

Les différents accueils (un agrément pour 18 enfants)

3 types d'accueil s'offrent à vous :

- Un accueil régulier de type crèche.
- Un accueil occasionnel de type halte-garderie, sur une heure (un rendez-vous, des courses), une matinée en fonction de vos besoins.
- un accueil d'urgence, par exemple si votre assistante maternelle est malade.

Les horaires d'ouverture

Afin de répondre aux besoins des familles, **la structure, gérée par le CSCS Amicale Laïque, est dorénavant ouverte du lundi au vendredi.**

Le multi-accueil « Les Premiers pas » est ouvert toute l'année (fermeture une semaine sur chaque vacance scolaire, fermeture à Noël et fermeture estivale du 16 juillet au 24 août), aux horaires suivants :

- le lundi de 8h30 à 17h15
- le mardi de 8h30 à 17h15
- le mercredi de 8h30 à 12h30
- le jeudi de 8h30 à 17h15
- le vendredi de 8h30 à 17h15



Afin de mieux répondre aux attentes des familles, la municipalité en partenariat avec le CSCS AL, a fait le choix d'augmenter l'amplitude d'accueil. Dès le 1^{er} septembre 2021, les enfants pourront être accueillis le vendredi toute la journée et 30 minutes de plus chaque jour.

Un espace pensé, des activités adaptées aux besoins des jeunes enfants

Le multi-accueil offre :

- Un espace de vie composé de 2 salles et d'un jardin, propices au bien-être des enfants facilitant leur épanouissement individuel et la découverte de l'autre, ainsi que d'un espace dédié à la prise des repas.
- Des activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âge, et aux envies des enfants.
- Les repas confectionnés et distribués par la restauration scolaire (l'équipe de cuisiniers de Jacky).



L'équipe

Tout au long de l'année vos enfants sont accueillis et accompagnés par une équipe de personnels diplômés :

- 1 directrice - éducatrice de jeunes enfants
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 2 auxiliaires CAP Petite enfance

Pour compléter le travail de l'équipe, une éducatrice de jeunes enfants spécialisée dans l'analyse de la pratique et un médecin, interviennent de manière ponctuelle au sein de la structure.



Contacts et inscriptions

N'hésitez pas à nous contacter au **06 84 84 62 67** ou **05 45 95 60 23**

Par mail à :

multi-accueil@cscsal-aredien.com
à l'attention de Sandrine DUGUÉ directrice, pour tout renseignement ou pré-inscription.

Nous sommes à l'écoute de vos besoins.

Accueil de loisirs Centramalice

C'est bientôt la période des grandes vacances et il va falloir penser à un mode de garde pour les enfants.

Avez-vous pensé au centre de loisirs Centramalice ?

Situé au 27 bis rue des Écoles (près de l'école Claude Roy B), le centre de loisirs Centramalice est une structure récente de 596 m², qui accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Centramalice, c'est aussi une équipe d'animation expérimentée et diplômée, constituée de **3 directeurs**, Sylvie Vagner, Karine Dubois et Alexandre Aimé et de **9 animateurs permanents**, agents d'animation territoriaux : Christine, Manue, Jessica, Sophie, Pauline, Jérémy, Inès, Théo et Adeline. Les enfants les connaissent bien puisqu'ils les côtoient tout au long de l'année à Centramalice ainsi qu'aux écoles pendant les temps du périscolaire et de la pause méridienne.

Pendant les périodes de vacances scolaires, cette équipe d'animateurs est renforcée par des animateurs vacataires. **Tous sont titulaires du BAFa ou d'un diplôme équivalent** comme le CAP Petite enfance ou la licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Cet été, 2 équipes d'animation se relaieront, une équipe en juillet et une équipe en août.

Des animations faisant appel à des **intervenants extérieurs** ou des **sorties** sont **régulièrement organisées** pour proposer un **large panel d'activités et de découvertes aux enfants**.

Modalités d'inscription pour cet été :

À la journée (sauf pour les enfants du groupe 3/4 ans qui peuvent venir à la demi-journée dans la limite des places disponibles).

Demande d'inscription uniquement par mail à : contact@saintyrieix-16.fr

Fiche de demande de réservation à télécharger sur le site de la ville : www.saintyrieixsurcharente.fr



Une journée type à Centramalice

7h30 : ouverture du centre et accueil des premiers enfants

9h30 : début des activités de groupe

12h00 : repas à la restauration scolaire de Bardines

(11h30 pour les maternelles)
Sieste, repositte ou temps calme

14h00 : reprise des activités en groupe

16h00 : goûter

16h30 : les parents commencent à venir chercher les enfants

18h30 : fermeture du centre

N'hésitez pas à contacter la direction, Sylvie, Karine ou Alex, ils se feront un plaisir de vous renseigner et d'accueillir votre/vos enfant(s) à Centramalice cet été !
En Mairie au 05 45 38 69 50 (jours d'école) ou à Centramalice au 05 45 38 94 96 (mercredis et vacances).

PROGRAMMATION ESTIVALE ET

Bougez en juillet !

Pendant le mois de juillet, la mairie de Saint-Yrieix organise un programme d'activités sportives réservées aux arédiens, aux enfants, aux adultes ou à partager entre amis. Elles sont proposées par les animateurs, éducateurs, de nos associations et dans plusieurs lieux sur la commune.



Nul besoin d'être sportif accompli !
Il s'agit avant tout de découvrir une activité, partager, s'amuser, accompagnés par des professionnels.

Le programme est en cours d'élaboration et sera disponible à partir du 17 juin.

Et qui sait, une belle découverte pour vous, qui vous donnera envie de vous inscrire à cette activité dès la rentrée de septembre. Nos associations et clubs sont nombreux et proposent un panel d'activités très riche.

Toutes les activités seront gratuites et sur inscription auprès de l'association référente.

Par cette initiative, la mairie lance sa première opération dans le cadre du label Terre de jeux 2024.

Terre de jeux 2024

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et paralympiques. L'ambition du label est que le pays vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires.

Terre de jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer.

C'est un moyen de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure de Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

Plusieurs axes de développement seront proposés pour changer le quotidien des français grâce au sport, faire vivre l'aventure des jeux en communiquant sur les événements.

Plusieurs actions nouvelles seront proposées d'ici 2024, en partenariat avec nos clubs et associations.

La mairie relaiera davantage les événements sportifs de nos clubs et s'associera à ceux existant déjà.

Premier rendez-vous : Samedi 3 juillet sur le marché hebdomadaire Testez votre forme grâce à trois tests faciles.

CULTURELLE...

Nous n'avons jamais été aussi près de pouvoir vous offrir une décompression culturelle et estivale !

Le service culturel avait souhaité le faire en novembre dernier mais la COVID en a décidé autrement. Alors nous avons fait le pari que ce serait possible l'été arrivant. Même si certaines incertitudes planent sur les modalités d'organisation, voici la **programmation totalement gratuite**, concoctée pour vous pour les mois à venir. **Nous vous attendons nombreux** aux différents événements et **pour n'en rater aucun, n'oubliez pas de conserver la partie détachable.**

En espérant que la COVID ne vienne pas une nouvelle fois perturber ce besoin de retrouvailles et d'oxygénations culturelles !

Sophie Harnois, Adjointe à la Culture, à la Communication et aux Relations Publiques.

VENDREDI 18 JUIN

Fête de la musique

(en partenariat avec le CSCS AL)

À partir de 19h, rendez-vous **Place des Rochers-Esplanade** pour profiter des créations des enfants fréquentant le péri-scolaire, découvrir des formations amateurs et finir la soirée en vous laissant emporter par le professionnalisme du groupe CARGO.

SAMEDI 10 JUILLET

Spectacle, convivialité et cinéma plein air

Au menu de cette soirée en trois temps : un **apéro-concert** avec le groupe « Les Indiens dans le placard » un **spectacle** « Soirs Bleus » et une **séance Ciné Plein Air**.

À la suite de l'apéro concert, nous vous invitons à amener votre pique-nique pour patienter jusqu'au spectacle de 21h.

SPECTACLE



Deux secondes !

Cie du petit Monsieur

Temps nécessaire pour monter cette tente ! Technologiquement brillant, incroyablement pratique, mais tellement sournois ! Paul Durand, va l'apprendre à ses dépens.

VENDREDI 17, SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Temps fort culturel

3 jours durant lesquels la commune vivra au rythme de spectacles pour la plupart de la programmation « Soirs Bleus ». Au programme, concert, fanfare et spectacles pour le plaisir des grands et des plus jeunes.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Dates à retenir

N'hésitez pas à contacter le service Culture pour toute information sur les modalités d'organisation, les contraintes sanitaires.

Fête de la musique

Vendredi 18 juin à partir de 19h00

Place des Rochers

Soirée estivale

Samedi 10 juillet

autour de la Mairie

19h00 : apéro-concert

Les Indiens dans le placard

21h00 : spectacle **Deux secondes**

Cie du petit Monsieur
(Programmation Soirs Bleus)

22h00 : séance de cinéma

en plein air. Projection de

« **Donne-moi des ailes** »

de Nicolas Vanier

Temps fort culturel de septembre

Vendredi 17 septembre

Place de l'église de Vénat

19h30 : Fanfare **Acousteel gang**

Samedi 18 septembre

Autour de la mairie

17h30 : spectacle **Party !**

18h30 : spectacle **Le Saadikh**

20h30 : concert **Clover Leaf**

Dimanche 19 septembre

Place de l'église de Vénat

15h30 : Spectacle **Hamlet Crazy Road**

Festival Les Soirs Bleus

Le festival les Soirs Bleus se déroule chaque année sur le territoire du GrandAngoulême de juin à septembre. Il est composé d'une programmation itinérante de spectacles et concerts, organisée par les communes membres du GrandAngoulême. Ces spectacles sont gratuits pour le public.



Transport en porte à porte pour nos seniors



Ce nouveau service gratuit pour les seniors de 70 ans et plus fonctionne depuis le 17 février. Une bonne dizaine de personnes l'utilise **chaque mercredi** pour se rendre au **centre-ville** de notre commune (Super U, pharmacie, poste, mairie, esplanade).

À ce jour, dix-huit personnes ont bénéficié de cet accompagnement et semblent ravies : «**Formidable, merveilleux, c'est ma bouffée d'oxygène de la semaine... Je ne suis plus obligée de faire appel à quelqu'un pour faire mes courses. C'est une idée géniale qu'il faut maintenir ; pour cela, il faut que d'autres arédiens adhèrent à cette proposition. On a de la chance. Ça fait plaisir de savoir que l'on pense à nous, de pouvoir faire ses courses seule. Ça rend un immense service. C'est ma seule sortie de la semaine. C'est un moment de rencontre, on discute dans le bus. On apprécie également le petit tour dans les quartiers de Saint-Yrieix que l'on connaît moins.**»

Ces témoignages sont encourageants et démontrent que ce service est également un temps de rencontres et d'échanges pour nos seniors.

Depuis la mi-mai, une dizaine de personnes bénéficie d'un transport vers le **cimetière de Vénat, le mardi après-midi, toutes les deux semaines**. Le transport, déjà existant, vers la salle Odette Dagnas, pour les adhérents du club de l'âge d'or, complète cette offre du mardi.

Pour s'inscrire à un de ces services, appelez Nathalie Soullard au 05 45 38 51 94. Nous étudierons dans quel délai la prise en charge sera possible.

(Délai très court si la personne est sur le circuit existant, délai un peu plus long s'il faut modifier le circuit).

Quelques nouvelles des jardins familiaux

Après un hiver quelque peu arrosé **voici venue la période pour donner vie à nos jardins.**

Les jardiniers des jardins familiaux ont déjà retroussé les manches pour faire de leur jardin un lieu où il fait bon partager et récolter le fruit de son travail.

Chacun utilise la méthode qu'il préfère ou qu'il adapte au gré des discussions avec les autres.

Bientôt sera venu le temps des récoltes et des débats sur les choix de chacun.

Nous ne manquerons pas de partager ces expériences de cultures respectueuses de la nature avec l'ensemble des arédiens et espérons vous donner envie de faire comme nous, prendre plaisir à semer et planter avec tout son cœur pour récolter bien plus que des légumes.



EN BREF À SAINT-YRIEIX

MARCHÉ DE PRINTEMPS



La place des Rochers a retrouvé une ambiance conviviale en ce début avril à l'occasion du marché de printemps. Les arédiens ont répondu présents à cet événement et continuent de fréquenter régulièrement le marché hebdomadaire du samedi (de 9h à 13h).

Vous y trouverez maraîchers, producteurs de viandes, fromagers, poissonnier et vendeur d'huîtres, boulanger bio, pâtisseries, roisserie, camion pizzas, horticulteur, bar ambulants.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est en comité restreint que la cérémonie du 8 mai a été célébrée au monument aux morts de Vénat. Le Maire, Jean-Jacques Fournié était entouré de Jean Billy, président de la FNCR et Pierre Clisson, président de la FNACA, des élus Thibaut Simonin, Eric Rousseau, Benoît Miège-Declercq, Olivier Delacroix, de l'adjutant-chef Hervé Domain du 1^{er} RIMa, et des membres FNCR Bernard Lascoud et Guy Le Campion. Après le dépôt de gerbes et la lecture du manifeste, les participants ont entonné la Marseillaise.



UNE CHAMPIONNE À SAINT-YRIEIX

Pour la 5^{ème} année consécutive, les deux classes de CM2 de l'école Claude Roy, participent au concours national « Les petits champions de la lecture », promouvant la lecture plaisir.

Parmi les 11 finalistes départementaux, c'est Églantine qui a été choisie pour représenter la Charente aux phases régionales. Bravo à Églantine et aux enseignantes pour leur travail formidable !

Vous pouvez retrouver les enregistrements des 8 finalistes de l'école Claude Roy sur la page Facebook de la médiathèque.

MÉDIATHÈQUE : APPEL AU BÉNÉVOLAT

Dans le cadre de son dispositif « Lire autrement », la médiathèque souhaite développer son service de portage à domicile.

Si vous souhaitez participer à ce dispositif soit pour aider les personnes dans l'incapacité permanente ou temporaire de se déplacer, soit pour en bénéficier, **n'hésitez pas à vous faire connaître au 05 45 38 95 00.**

ÉLECTIONS : VOTE PAR PROCURATION

Pour voter par procuration lors des élections départementales et régionales du 20 et 27 juin prochain, vous pouvez effectuer votre demande depuis un smartphone ou un ordinateur, sur le site maprocuration.gouv.fr ; puis présentez-vous dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie.

LES SENTIERS DE LA FORME

Le projet « Les sentiers de la forme », initié par un arédien Jean-Jacques David va bientôt voir le jour sur notre commune. Trois circuits pédestres d'environ 2,5 kms partant de la mairie vont être balisés.

Ils vous seront dévoilés sur le stand « sport et santé », présent sur le marché du samedi 3 juillet.

Les circuits de randonnée du GrandAngoulême

La richesse de nos sites naturels et de nos monuments, a permis la création de deux nouveaux circuits de randonnée que nous avons nommés : **circuit de La Petite Prairie** et **circuit du Tour De L'Arédie**.



Le circuit de **La Petite Prairie** est une boucle de **9 kms** avec un **balisage de couleur jaune**. Situé en zone protégée, c'est une partie sauvage de la coulée verte, longeant les bras de la Charente. Au départ du plan d'eau, le circuit vous mènera à Vénat et sa chapelle ; en passant par le bois des Rouyers, vous arriverez à la Fontaine des Pots ainsi nommée car on y mettait le chanvre à rouir dans des pots (la fibre textile servait à la confection de solides tissus).



Flashez ce code pour accéder au circuit.

Le circuit du **Tour De L'Arédie** est une boucle de **17 Kms** avec un **balisage de couleur rouge**. Au départ du plan d'eau de la Grande Prairie, de la coulée verte au bois des Rouyers, en passant par la Combe du Maine ; cette randonnée emprunte des chemins et des sentiers particulièrement agréables : les platanes de l'Houmelet, la pile du pont du P'tit Rouillat, le musée de la Bande Dessinée, les écluses, passerelles, et autres vestiges qui bordent la Charente à Saint-Yrieix et Angoulême.



Flashez ce code pour accéder au circuit.

Règlementation des feux de plein air

En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, **le brûlage de déchets ménagers est interdit** sur l'ensemble du territoire de la Charente.



Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc, qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers. Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente. **L'ensemble des déchets devront être emmenés en déchetterie.** La plus proche se situe sur la commune de Fléac dans la zone Euratlantique.



Déchetterie de Fléac :
17 voie de l'Europe
Parc Euratlantique
16730 Fléac

N° vert : 0800 77 99 20

Toutes les informations :
www.pluspropremaville.fr

Vous pouvez télécharger les cartes de ces circuits sur le site internet de la ville www.saintyrieixsurcharente.fr dans la rubrique « Bouger »

Retrouvez l'ensemble des circuits de randonnées situés sur l'agglomération d'Angoulême sur le site www.angouleme-tourisme.com

Bruits de voisinage



Tondeuses, bricolage... pensez à vos voisins !

Nous sommes tous sensibles aux bruits de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

Aussi les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits sont réglementés par un arrêté préfectoral du 20 avril 1999 (disponible sur le site internet de la ville dans la rubrique « Infos pratiques »).

Ces activités ne doivent pas être pratiquées en dehors des jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



Le respect de ces horaires facilitera une bonne entente avec le voisinage.

La gestion différenciée de nos espaces verts



Notre commune a décidé de s'engager plus fortement dans **l'évolution de ses pratiques d'entretien des espaces verts**. Nous avons déjà adopté le Zéro Phyto et souhaitons poursuivre notre démarche vers des modalités de gestion des espaces verts **plus respectueuses de la biodiversité et de la flore locale**.

La prochaine étape sera donc de n'entretenir régulièrement que la périphérie des espaces et des cheminements régulièrement utilisés par les Arédiens. Dans d'autres secteurs non empruntés par le public, nous laisserons à la nature un peu plus de liberté pour se développer, mais toujours sous contrôle. Un entretien sera réalisé 1 à 2 fois par an.

Cela permettra à la nature de reprendre ses droits, à la biodiversité de se développer et de voir repousser sur notre commune des espèces sauvages comme les orchidées. En diminuant les tontes et autres interventions motorisées, c'est aussi notre **empreinte carbone** que nous réduirons.

La gestion différenciée est une véritable **réflexion raisonnée et durable** dans l'entretien des espaces verts. Elle permet de faire évoluer les pratiques, en intégrant un souci écologique dans la gestion des espaces verts, tout en prenant en compte les moyens humains, matériels et économiques de la commune.



Budget Centre Technique Municipal 2021

Le vote du budget est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet pour chaque commission, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre d'orientations, de projets, de réalisations en faveur de la vie des arédiens, En ce qui concerne plus particulièrement les travaux et dans le cadre du budget 2021, la commission s'est réunie à 3 reprises (les 2 décembre 2020, 9 février et 8 avril 2021) avec pour objectif de prévoir et estimer, dans la mesure du possible, les investissements nécessaires à l'amélioration des services à la population : fonctionnement et mises aux normes des équipements, entretien des voiries communales, des espaces verts, et des bâtiments communaux.

À cet effet, le budget est divisé en deux parties :

- L'une pour le **fonctionnement** : les dépenses nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, dépenses qui reviennent chaque année.
- L'autre pour **l'investissement** : opérations non répétitives qui se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : dépenses d'acquisition, de réparations importantes ou de rénovations des bâtiments, d'entretien de la voirie.

Nous avons souvent tendance à focaliser sur les programmes d'investissement, pour autant les dépenses de fonctionnement sont tout aussi importantes puisqu'elles vont permettre entre autre, à nos agents du Centre Technique Municipal de réaliser de nombreux travaux en **régie** et au quotidien visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement. Cela permet d'une part de faire des économies substantielles par rapport aux travaux confiés à une entreprise, et d'autre part c'est aussi reconnaître la compétence des agents communaux.

Ainsi le budget de fonctionnement du centre technique comporte 3 parties : « Domaine Public », « Patrimoine » et « Cadre de Vie ».

122 700 € de dépenses allouées au Domaine Public en 2021 qui intègrent :

- Les fournitures de voirie que ce soit les matériaux, la peinture routière, les accessoires liés à l'accessibilité, les balises et panneaux routiers, le petit mobilier urbain qui vont permettre à nos équipes d'intervenir au quotidien sur le domaine public.
- Les produits spécifiques espaces verts : gazon, fétuque, fleurissement et plantation, terreau, paillage. A ce titre et dans le cadre de nos engagements environnementaux, une opération de plantation de 100 arbres (baliveaux + paillage) va être menée en partenariat avec des enfants de nos groupes scolaires.
- La location de matériel spécifique pour assurer certaines interventions en régie telle que des nacelles ou matériel spécifique travaux publics.
- Et des contrats de prestation pour des opérations spécifiques : ramassage poubelles, balayeuse du Grand Angoulême, entretien biennal des terrains de football, , élagage de chemins avec par exemple en 2021 une priorité sur le chemin des Coiteaux et le chemin de Vénat à Pain Perdu (fontaine des pots).

300 000 € de dépenses Patrimoine :

- Fournitures diverses pour la maintenance de nos bâtiments et les travaux en régie (réfection de sol, de peinture, réaménagement de salles, rénovation d'éclairage en technologie led, pose de rainurages et podotactiles dans le cadre des agendas d'accessibilités programmés (Ad'Ap).
- Location de matériel : bennes pour plateforme de tri, nacelles...
- L'entretien de notre matériel roulant : prestations de mécanique, contrôles techniques...

- Les prestations de maintenance : système de chauffage de tous nos bâtiments, extincteurs, contrôle équipements sportifs, traitement des déchets, frais de nettoyage/vidange...

38 000€ dédiés au Cadre de Vie qui sont essentiellement liés à des dépenses de frais d'études, de relevés topographiques, de contrat d'entretien des bornes incendies, de redevances liées aux containers...

Concernant le budget d'investissement, les différents programmes ont été arbitrés et statués lors des dernières commissions travaux et finances :

78 000 € pour le programme d'acquisition qui intègre l'achat de matériel patrimoine, de matériel domaine public et du mobilier urbain, de matériel roulant avec le renouvellement de 3 véhicules

154 000€ affectés au programme de travaux bâtiments sur nos différents sites :

- Transformation de la salle informatique de Claude Roy A en salle de classe. Il s'agit clairement de la priorité de l'exercice puisque pour la seconde année consécutive nous bénéficions d'une ouverture de classe sur la commune. Nous devons donc planifier ces travaux sur un laps de temps très court pour que nous puissions accueillir les élèves dès la rentrée de septembre dans des conditions optimales.
- Continuité de nos programmes de remplacements de menuiseries dans nos écoles (Claude Roy A, La Marelle) et de stores et rideaux (La Marelle, Clairefontaine, Nicolas Vanier).
- Réfection du revêtement de sol de la salle de restauration primaire à Bardines.
- Réfection des WC du préau de Claude Roy B.
- Crépis sur le mur extérieur du cimetière côté parking.
- Réfection de la toiture du pigeonnier de La Combe.
- Installation d'une climatisation à la mairie.
- Remplacement du portail principal du centre technique.
- Intervention sur la bâche du tennis.
- Remplacement du tableau de marque du gymnase n°2.
- Mise en œuvre d'un monte-personne au gymnase pour se mettre en conformité aux normes accessibilité.

161 000 € alloués aux chantiers retenus dans notre programme d'entretien routier :

- Programmes de réfection des couches de roulement des chaussées : rue des Charmes, rue de la Combe, tronçon (ex enrobé rouge) de la rue de Bellevue.
- Des travaux de point-à-temps rue de la Combe Garnier.
- Traitement de problématiques ponctuelles : accès boulangerie rue de St Jean d'Angely, problème de pluvial rue de la prairie du mas.
- Réfection de cheminements piétons : place des anciens combattants, trottoirs rue des Écoles, mise en œuvre de borduration rue de Bellevue.
- Réfection du chemin du Clos sur sa partie en forte pente.
- Création d'un cheminement PMR sur le site de Centramalice.

Pour compléter ce programme, une ligne budgétaire de 170 000€ est inscrite pour la création d'une voie nouvelle.

En effet, dans le cadre du projet de logements Logelia situé à La Grosse Pierre, il est nécessaire de réaliser le prolongement de la rue Jean Monnet sur 350m à l'identique de l'existant, à savoir avec un trottoir PMR (personne à mobilité réduite) d'un côté et un cheminement vert avec évacuation des eaux pluviales dans un fossé de l'autre côté.

Travaux réalisés sur la commune depuis le mois de mars 2021

PATRIMOINE

Travaux en régie

- Suite et fin des travaux dans les WC de l'école Claude Roy A avec la remise en état des canalisations, l'installation de dix urinoirs et la mise aux normes PMR (accès aux personnes à mobilité réduite).
- Toujours dans le cadre de la mise aux normes PMR, des cheminements piétons pour les personnes mal voyantes vont être installés dans différents bâtiments communaux (mairie, Esplanade, salle des fêtes de la Combe et gymnases).



- Réfection des terrasses en bois de l'Esplanade : nettoyage et traitement du bois

- Le mur en pierres apparentes de la petite cour enherbée de l'école maternelle La Clairefontaine a été rejointé par notre maçon.



Travaux d'entreprises

- Tous les rideaux intérieurs des couloirs de l'école Claude Roy A ont été changés par la société La Roche Store.
- Un système d'ouverture à distance par téléphone et par tablette a été installé dans les écoles et le centre de loisirs par la société Eiffage en collaboration avec le service VET et le service patrimoine.

DOMAINE PUBLIC

Travaux en régie

À cette saison, nos agents interviennent quotidiennement sur la commune pour la tonte et le nettoyage des chemins et des bordures de routes.

Travaux d'entreprises

- Au mois d'avril Charent'Haies est intervenue aux stades pour l'entretien mécanique des haies, un deuxième passage sera réalisé en fin d'année.



- Voirie : de nombreux travaux de réfection de chaussée ont été réalisés par l'entreprise COLAS ces derniers mois sur l'ensemble du territoire de la commune :
 - rue du Rampaud (cheminement piéton),
 - rue des Mesniers à Vénat (reprise de l'enrobé sur la chaussée),



- rue de l'Épineuil (trottoirs en enrobé sur la partie St-Yrieix en face du cimetière de Bardines),



- entrée de l'école La Marelle (reprise en enrobé de l'entrée au niveau du portillon),
- rue de chez Chauny (gravillonnage),
- chemin des Coteaux (gravillonnage),
- impasse de la Pudille (gravillonnage et enrobé),
- rue des Roses Trémières (gravillonnage),
- rue des Sports (réfection en enrobé),
- impasse des Fougères (gravillonnage).



L'entreprise COLAS est intervenue également sur le terrain à l'arrière de Centramalice pour la réalisation d'un cheminement PMR voué à l'évacuation d'urgence des personnes à mobilité réduite. Ce chemin en calcaire de 1,50 m de large sort rue des Peupliers.



Espace d'expression réservé à la majorité

Après un an de mandat, les sentiments qui nous animent nous poussent chaque jour vers la réalisation et l'accomplissement des ambitions pour lesquelles vous nous avez élus : nous sommes enchantés, enthousiastes, investis par les missions que vous nous avez confiées.

Nous souhaitons profiter de cette tribune pour proposer un point d'étape, non exhaustif, de notre première année de mandat.

Comme nous nous y étions engagés :

- Les horaires du multi-accueil seront élargis dès le mois de septembre ; et même si la COVID bloque la possibilité d'entrer dans nos écoles, les communications à destination des parents sont nombreuses et les projets co-construits se multiplient.
- Nos seniors peuvent désormais profiter d'un transport à la demande en porte à porte et le réseau de solidarité poursuit et amplifie son action
- La première pierre de la maison médicale sera posée à l'automne et les actions de formation aux premiers secours ont connu un réel succès.
- Le marché hebdomadaire dynamise la place des Rochers chaque samedi matin et la dimension environnementale est désormais présente dans l'ensemble de nos réflexions.
- Et, nous espérons que la COVID ne viendra pas contrarier une nouvelle fois notre programmation culturelle et la nouvelle dynamique associative pour les mois à venir.

Et oui, notre mandat a bien commencé Mesdames et Messieurs de l'opposition ! Et ne vous en déplaise il ne s'arrête pas à nos engagements de campagne.

Nous sommes au quotidien à l'écoute et aux côtés des arédiens pour répondre à leurs questions et les accompagner. Leurs retours positifs sur nos actions montrent que nous ne nous fourvoyons pas.

Si votre volonté est de diviser les habitants de notre commune en pointant certains sujets, nous poursuivrons notre action et continuerons à fédérer les arédiens autour d'un projet commun : vivre et bien vivre ensemble à Saint-Yrieix.

Vos élus « Vivre Saint-Yrieix »

Espace d'expression réservé au groupe d'opposition

« Aussi longtemps qu'on s'entend, qu'on partage, on vit ensemble. » Simone Veil

On nous dira que, la faute au COVID, on ne peut pas organiser des rencontres facilement. On nous dira que la crise sanitaire nous rend distant les uns des autres. Mais ce que nous vivons depuis un an ne doit pas être le prétexte à faire moins en commun, à négliger le dialogue.

- Rue de Royan, voilà presque un an que les riverains sont soumis à des travaux intenses. Les nuisances sont de plus en plus difficiles à vivre et ils ont hâte d'être associés à la réflexion sur l'avenir de leur quartier. Il est grand temps que la municipalité entende leur quotidien, qu'elle permette aux habitants des Planes d'imaginer leur nouveau cadre de vie et d'accueillir de nouveaux les autres arédiens dans ses commerces.
- Route de Saint-Jean d'Angely, les riverains ne pourront pas espérer partager leur envie puisque le maire ne souhaite plus prendre possession de cet axe (propriété du Département) majeur pour les arédiens. Sa motivation, force est de constater qu'elle est teintée de politique politicienne, c'est comme ça... mais c'est dommage pour cet axe important.
- C'est cet état d'esprit politicien qui nous dérange. La majorité s'interrogeait dans le précédent bulletin municipal de la sincérité de notre collaboration. Pourtant nous sommes présents à toutes les commissions, aux événements notamment la distribution de masques, des repas aux seniors, et la majorité prend bien soin de ne pas nous faire apparaître dans le bulletin municipal.
- La gouvernance à 29 : Rachat du garage Brunet: La majorité évite soigneusement de nous parler du rachat de garage Brunet Rue des Écoles, en commission Aménagement du territoire, commission sensée nous présenter tous les projets. Pourtant elle inscrit le montant de son rachat au budget 2021 en douce sans justification....il nous semble que c'est de l'argent public engagé et un projet structurant pour la commune...
- Développement durable : l'abandon en rase campagne. Une délégation, un poste d'adjoint aux oubliettes. Avec un plan... climatisation du bâtiment de la mairie pour 24 000 € sans qu'aucune autre alternative ne soit proposée, pas certain que ce soit en adéquation avec l'air du temps, que ça fasse très développement durable ; un contrat de chauffage conclu il y a plus de 10 ans qui a déjà atteint les limites techniques et que l'on ose qualifier de Développement durable, c'est de la pure cosmétique.
- Marché des Rochers : Paradoxalement, la majorité a voulu un marché hebdomadaire à Saint-Yrieix, concurrençant celui de Saint-Cybard tout proche. Ce lieu aurait pu permettre d'écouter plus attentivement les habitants et d'agir mieux dans les quartiers. Pour le moment les arédiennes et les arédiens attendent à défaut d'être entendus. L'exonération des emplacements pour les commerçants, nous n'y sommes pas défavorables en soi. Nous aurions aimé simplement que tous les commerçants de Saint-Yrieix bénéficient de cette même aide.

Vous pouvez compter sur nous :

- **Benoît MIEGE-DECLERCQ** : benoitmiegedeclercq@gmail.com
- **Martine FOUSSIER** : martinefoussier@orange.fr
- **Romain BLANCHET** : romainblanchet.sy@gmail.com
- **Fadila BOUTAYEB** : fadila.boutayeb@sfr.fr
- **Olivier DELACROIX** : olivier.delacroix@yahoo.fr
- **Aurélien RUIS** : ruisaurelie@yahoo.fr

L'AGENDA DE SAINT-YRIEIX

Évènements et animations sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

JUIN

**Vendredi 25, samedi 26
et dimanche 27 juin**

• **Festival Polynésien** sur le site du Plan d'eau de la Grande Prairie.
Renseignements : 06 35 21 89 12

JUILLET ET AOÛT

**Du 7 juillet au 27 août
(fermeture du 9 au 13 août)**

• **Vacances à la carte** (ALSH adolescents). Inscriptions au CSCS AL - Tél. : 05 45 92 14 82

Du 7 juillet au 4 août

• **Animations, ateliers, sorties familles été 2021**

Programme disponible à partir de mi-juin. Inscriptions au CSCS AL - Tél. : 05 45 92 14 82

**Les jeudis 8, 15, 22 et 29 juillet
et les 5 et 19 août**

• **Lire et jouer à la plage**

De 14h30 à 18h00 au Plan d'Eau de Saint-Yrieix. Jeux, jouets et livres en accès libre.

Du 7 juillet au 29 août

• **Un été solidaire et actif**

organisé par la FCOL.
Tous les jours au plan d'eau : activités gratuites et ouvertes à tous.
Tél. : 05 45 68 42 46
ou 05 45 95 71 89

Du 12 juillet au 27 août

• **Initiation voile loisirs**

Tous les jours à la base de voile.
Tél. : 05 45 68 42 46
ou 06 72 48 32 97

Du 17 juillet au 29 août

• **Cirque Franco-Italien**

Sur le site du plan d'eau.
Spectacles et animations.
Renseignements :
06 86 89 62 21 ou 06 60 93 44 54

Samedi 3 et dimanche 4 juillet

• **« Playa Tour »** : toute la journée au plan d'eau de la Grande Prairie. Découvertes gratuites et ouvertes à tous d'activités sportives.

Organisé par l'UFOLEP Charente :
05 45 95 17 89 ou 06 72 48 34 91

Samedi 3 juillet

• **« Circus »** : danse et cirque, à 21h, sous le chapiteau du Franco-Italien, plan d'Eau de la Grande Prairie. Présenté par l'école de danse School Rag, pour toute la famille.
Tél. : 06 34 06 43 45

• **Journée plein air** : concours de pêche, repas, concours de pétanque
À partir de 7h30.

Tarif : 17€/personne, sur inscription.
Rendez-vous Écluse de Thouérat.
Comité des fêtes : 06 62 29 70 30

Dimanche 4 juillet

• **Portes ouvertes de la base de voile Eric Tabarly** :

De 14h à 20h au plan d'eau.
Renseignements et inscriptions :
05 45 68 42 46 ou 06 72 48 32 97

• **Spectacle « Sainte Barbe**

La Rouge ». Présenté par Pause Théâtre, sous le chapiteau du Franco-Italien. Tél. : 05 45 92 74 62

Mardi 6 juillet

• **Collecte de sang** :
de 16h30 à 19h30 - Salle des fêtes de la Combe, salle Georges Hyvernaud.

Mardi 13 juillet

• **Bal du 14 juillet**

Parvis de la mairie. À partir de 20h30, gratuit (sauf buvette)
Comité des fêtes : 06 62 29 70 30

AOÛT

Mercredi 25

• **Cérémonie de l'Association du Maquis de Bignac**. À la Stèle de Saute Bergère, horaire à déterminer.

Samedi 28 et dimanche 29

• **Handball** : tournoi régional de préparation moins de 18 ans filles et garçons au gymnase des Berneries.
HBC Saint-Yrieix : 06 24 51 57 14

Dimanche 29

• **Vide-grenier** organisé par l'ASSY de 7h à 18h. Stade des Rochers et gymnases des Berneries. Entrée gratuite. Réservation obligatoire.
Renseignements : 06 71 79 42 53
ou 06 80 01 60 01

SEPTEMBRE

Samedi 4

• **Marché artisanal**
De 8h à 19h00 place des Rochers

Vendredi 10

• **La rentrée des associations**
De 17h à 22h : Esplanade, jardins de la mairie, allée Léo Lagrange et gymnases.

Samedi 11

• **Tournoi de football**

De 10h à 17h au Stade des Rochers - Réservé aux jeunes des catégories U10-U11 et U12-U13.

Renseignements : École de football

Valentin Margot : 06 82 87 94 81

Du 17 septembre au 29 octobre

• **Exposition de photographies**

Portraits de Bénévoles
CSCS AL - Tél. : 05 45 92 14 82

Week-end du 24 et 25

• **Au Fil du Conte**. Spectacle, jour et horaire à déterminer
Médiathèque : 05 45 38 95 00

Samedi 25

• **Balade contée**

Gratuit sur inscription
au CSCS AL : 05 45 92 14 82

Jeudi 30

• **Collecte de sang** :

de 16h30 à 19h30 - Salle des fêtes de la Combe, salle Georges Hyvernaud.

OCTOBRE

Samedi 2

• **Fête du jeu à la Ludothèque**

CSCS AL : 05 45 92 14 82

Samedi 16

• **Bourses aux jouets et matériels de puériculture**

CSCS AL : 05 45 92 14 82

Vendredi 22

• **Rencontre dédicace** avec l'auteur de thrillers François-Xavier Dillard.
Médiathèque : 05 45 38 95 00

**SANS OUBLIER
L'AGENDA CULTUREL
PAGE 9**

TEMPS FORT CULTUREL À SAINT-YRIEIX Septembre 2021



FANFARE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

L'Acousteel se fait la belle

Ou comment dépoussiérer les grands standards ! Ce Big Band déjanté puise dans la proximité et les échanges avec la foule, une énergie qui devient rapidement contagieuse. On vous aura prévenu.



SPECTACLE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Party

Une jeune entreprise d'événementiel, innovante et singulière, se propose d'accompagner les grands moments de nos vies. Sans aucun doute vous en garderez un souvenir unique.



CONCERT

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Clover Leaf

Un trio guitare banjo basse qui joue un folk acidulé dont les racines puisent dans le bluegrass, le blues, la soul.



SPECTACLE

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Le Saâdikh

Grand fakir, pense qu'avaler un sabre ou dompter une planche à clou est une histoire de famille. Mais cela dérape un peu. L'artiste devient, naïvement mais drôlement, spectaculaire.



SPECTACLE

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

À PARTIR DE 7 ANS

Hamlet crazy road

Un homme seul au volant de son caddie, pas un SDF mais un SD La rue est son domicile modulable et il nous invite à y entrer.